



CERTIFICAT CANADIEN D' ACTIONS ÉTRANGÈRES

7 octobre 2026

Certificat canadien d'actions étrangères de Oracle (couverts en \$CA) ("CDR d'Oracle") – Annonce de l'assemblée des actionnaires de Oracle Corp et de l'heure limite du vote à l'égard des CDR

Tableau sommaire des mesures générales

Renseignements clés	Données
Symbole boursier du CDR :	TSX: ORAC
ISIN du CDR :	CA68390F1018
Symbole boursier de l'action sous-jacente :	NYSE: ORCL
Société sous-jacente :	Oracle Corp
Date de l'assemblée de la société sous-jacente :	18 novembre 2026
Date de clôture des registres de l'action sous-jacente :	21 septembre 2026
Date de clôture des registres pour déterminer le droit de vote à l'égard des CDR :	21 septembre 2026
Heure limite du vote à l'égard des CDR :	10 novembre 2026

Instructions de vote

Les porteurs de CDR d'Oracle à la fermeture des bureaux à la date de clôture des registres pour déterminer le droit de vote à l'égard du CDR (les « porteurs inscrits à la date de clôture des registres ») sont avisés de ce qui suit :

- La circulaire de sollicitation de procurations publiée par Oracle Corp est accessible à l'adresse <https://investor.oracle.com/home/default.aspx>. Cette circulaire devrait contenir des renseignements importants sur les propositions soumises à l'assemblée. Veuillez les prendre en considération avant de transmettre vos instructions de vote;
- Les instructions de vote peuvent être transmises à cdr.cibc.com/#/CorporateActions jusqu'à l'heure limite du vote à l'égard du CDR.

Renseignements

Courriel : cdr.info@cibc.com

Web : cdr.cibc.com

Veuillez lire le prospectus de la CIBC relatif aux certificats canadiens d'actions étrangères (CDR) et la convention de dépôt pour obtenir de plus amples renseignements sur les CDR et les distributions connexes. Pour obtenir un exemplaire, veuillez consulter le site cdr.cibc.com.

Les termes clés utilisés dans le présent document sans y être définis ont le sens qui leur est donné dans la convention de dépôt en ce qui concerne les CDR d'Oracle et les autres séries de CDR en date du 16 juillet 2021, en sa version modifiée et complétée (la « convention de dépôt »), qui est accessible sur le site Web des CDR de la CIBC à l'adresse cdr.cibc.com.

L'émission de CDR ne constitue pas un financement à l'intention des émetteurs d'actions sous-jacentes au CDR (émetteur sous-jacent) et les émetteurs sous-jacents ne recevront aucun produit tiré du placement et de la vente de CDR. Les émetteurs sous-jacents n'ont pas participé à la rédaction du prospectus ou du présent document, ils n'assument aucune responsabilité à l'égard de l'exactitude ou de l'exhaustivité des renseignements qui y figurent et ne font aucune déclaration quant à l'opportunité d'acheter des CDR.

Le logo CIBC est une marque de commerce de la Banque CIBC.